

Compte-rendu du CA du LGT du 13 novembre 2017

1-Vérification du quorum

Le quorum étant atteint (18), Monsieur le Proviseur qui préside le conseil déclare le CA ouvert à 17h10.

2- désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat est assuré par Madame Marchika, représentante des parents d'élèves.

3- Adoption de l'ordre du jour

2 ajouts :

Adoption règlement intérieur

Problématique liée à la sécurisation du parc à vélo

En l'absence de demande particulière, Monsieur le proviseur fait précéder au vote :

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 18 => **Adopté unanimité**

4- Installation des différentes commissions

CF ANNEXE

5- Adoption du PV du CA précédent

Abstentions : 4 Contre : 0 pour : 14 => **Adopté unanimité**

6-Adoption du règlement intérieur du CA

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 18 => **Adopté unanimité ok**

7- Délégation du CA au chef d'établissement pour passer des marchés publics (article 28 code des Marchés Publics)

Pas d'obligation en dessous de 25K€

Abstentions : 0 Contre : 0 => **Adopté à l'unanimité**

Information : délégation du proviseur au proviseur-adjoint du LGT

Pas de vote

8-adoption règlement intérieur du Conseil d'Administration

Abstentions : 6 Contre : 0 => **Adopté**

9- Autorisation de mettre des caméras dans les couloirs du bâtiment C

Cela demande : une demande en préfecture, une autorisation de la CNIL et un contrat à prévoir.

Monsieur le proviseur précise que le financement est à demander à la Région et non à prendre sur les crédits du lycée.

La direction réitère cette demande compte tenu du nombre de déclenchements intempestifs : en moyenne 5 à 10 fois par jour.

Remarque : les caméras installées dans les autres bâtiments sont dissuasives et ont permis d'élucider un vol.

Les enseignants apportent différentes réflexions et propositions :

- La présence humaine est plus importante que la présence de caméras. Il n'y a pas de caméras dans le bât mais beaucoup de circulations d'adultes aussi il y a peu de problèmes

- Dans le bât C peu de problèmes au 4ème étage, parce qu'il y a moins d'élèves et que les enseignants essaient de surveiller

- ce sont les 2èmes et 3èmes étages du bâtiment C qui sont les plus concernés
 - proposition des élèves : d'abord une sensibilisation avec les pompiers auprès des élèves avant d'en venir aux caméras, y consacrer une heure de vie de classe
 - propositions des enseignants : proposer une sensibilisation par les professeurs auprès de leurs classes
- Remarque de la CPE : le problème est directement lié au manque de salles d'études pour les élèves. De plus en plus d'élèves manquent de lieu pour travailler aussi certains stagnent donc dans les couloirs et les cours.

Passage au vote

Abstentions : 2 Contre : 6 pour 11 => **Adopté**

10- Rattachement du collège de Mèze à l'agence comptable du lycée Joliot-Curie

En général, 6 à 8 établissements peuvent être rattachés à une agence comptable.

L'arrêté rectoral du 13/07/17 a pris cette disposition qui doit être approuvée en CA.

Avec le collège de Mèze, ce seront 5 EPLE qui seront rattachés au lycée.

Proposition de convention comptable et de paiement par le collège d'un forfait de 75€/an

Abstentions : 3 Contre : 0 pour 16 => **Adopté**

11-Tarifs : restauration, loyers

Loyer déjà voté en CA mais la Région a modifié les tarifs depuis.

Elle propose donc pour l'appartement de M Durand 348 € (319) et pour celui de Mme Bautista 361 € (346)

Abstentions : 5 Contre : 0 pour : 14 => **Adopté**

Pour informations tarif restauration BTS 3,25

Tarifs 2018 fixés par la Région :

- Internat forfait 1339 €
- Ticket élèves : passe de 3,97 € à 4,09 €
- tarifs commensaux à voter : cat A 5,70 € cat B 4,40 € et cat C 2,80 €
- tarif invité 9,30€

Abstentions : 0 Contre : 3 pour : 15 => **Adopté**

Annexe : voter la durée des trimestres

- janvier à mars 2018: 50 j
- avril/juin 2018 : 52 jours
- septembre/décembre 2018 : 70 j

Conditions des remises d'ordre : tout trimestre commencé est dû, les remises d'ordre sont adoptées :

- en cas de fermeture anticipée de l'internat pour examen
- en cas de démission de l'internat, sur présentation d'un courrier de demande de la famille
- en cas de maladie, minimum une semaine sur présentation d'un certificat médical

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 18 => **Adopté unanimité**

Vote des cotisations obligatoires dont les taux sont fixés par la Région et inchangés cette année,

Taux de charges communes de 32 % pour les internes et 20 % pour les externes et commensaux (hausse)

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 18 => **Adopté unanimité**

12-Projets de voyage (3)

Lors de la commission voyage du 20 octobre 3 projets examinés :

A-Projet de Mme Marlène Fleury (4 devis présentés)

a-Andalousie-Cordoue, Richesse andalouse, hébergement en famille, du 02-04 au 07-04-18.

Proposition Verdié 16 960.00 € (49 élèves et 4 adultes)

b-Granada : « Reflets de l'histoire arabe », hébergement en famille, du 08-04-18 au 13-04-18
Proposition VTO Voyages (49 élèves et 5 accompagnateurs)
(311 x 49 élèves) + 4 accompagnateurs = 15 239 + 4 accompagnateurs (4 ou 5 ??)

c-Proposition CEI envol Espace : Andalouse : du 08-04-18 au 13-04-18
53 personnes (49 + 4) pour 16 104.57 €

Prestataire Triangle le plus intéressant
total 18550 dont 350/élèves et 1400 sur FP

Le CA vote le prix maximum par élève

344 €/participant + 1400 € pris sur les FP de l'établissement

Abstentions : Contre : pour : 17 => **Adopté**

B- Projet de Mme Pollet Cracovie (Pologne) « le joyau gothique ».

Choix de la société Triangle. Coût total 25 344 €e dont 390 € par élève au maximum.

Financement sur fonds propres et aide de 6 € par élève. Compte tenu de cette aide, le coût de revient par élèves est passé de 396 € à 390 €

Pourquoi avantager ce voyage (6€/élève plutôt qu'un autre)

C- Brighton sud de l'Angleterre- Lionel Hertzog

DNL : 1 et T

Choix de la proposition Verdié Open (182811) du 18-03 au 23-03-18 pour 38 élèves et 4 adultes pour 12 736.58 €.

Financement : gros effort sur fonds propres de l'établissement pour 1336.58 € et 294 € par élève

- Un enseignant propose d'augmenter la participation sur fonds propres et diminuer la participation des parents compte tenu de ce que rapportent les ventes de la cafétéria et l'hébergement des CRS.

- Madame la Gestionnaire précise que les recettes de la cafétéria ne sont pas fléchées et ne peuvent donc être affectées précisément aux voyages scolaires.

- Monsieur le Proviseur fait remarquer que compte tenu de la baisse annoncée des dotations, si tout est concentré sur les voyages il y aura peu de ressources pour le reste.

Des projets sont-ils envisagés par les élèves pour diminuer les coûts des voyages ?

-Oui via MDL :

-Peu de possibilités du fonds social

-Pologne : la MDL association souveraine dans ces décisions envisage de participer pour 50€ par élève.

M. le Proviseur remarque que la MDL devrait donner un cadre à ses décisions de participation aux voyages.

De plus chaque année on ne sait pas le nombre de projets qui seront proposés. Plutôt que de financer les premières propositions qui se présentent le CA devrait aussi adopter des critères quant au choix et au financement des voyages.

Passage au vote

Andalousie 344€ par élève

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté**

Cracovie : 390 € par élève

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté**

Sud de l'Angleterre : 294 € par élève

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté**

La DBM n° 5 du 16/10/17 a permis d'ajouter au budget initial l'ajout de 10 500 € en taxe d'apprentissage et 5400 € TA du LP.

Vote pour l'ouverture de lignes pour ces 3 voyages sur le budget 2017

Abstentions : Contre : pour : 17 => **Adopté unanimité**

13- conventions diverses :

Adhésion Vague4 UGAP marché gaz (contrat-cadre régional)

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté** unanimité

Téléphonie : fin du contrat le 27-11-17, publication sur 2 site, 4 réponses

Demande : flotte de 9 tél portables basiques à 9 € (pour être joint) + 3 pour les proviseurs (avec internet) + 2 lignes pour le directeur délégué formation professionnelle et le directeur technique, et renouvellement des appareils.

Retour : 3 propositions plus chères que l'ancien contrat SFR- . Proposition de déclarer le marché infructueux et de prolonger le contrat avec SFR pour 243 € pour 15 lignes.

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté** unanimité

Location de la salle F048 le 15-11-17 à l'association ARDAM

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté** unanimité

Convention « LES HERBES FOLLES » atelier de danse contemporaines de 2 x 2h30 pour 25 élèves de Mme Guy (intégré dans un projet plus vaste)

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté** unanimité

Convention Cétavoir partenariat audiovisuel

Abstentions : Contre : pour : 17 => **Adopté** unanimité

14- Remises gracieuses et admissions en non-valeur

- anciennes facturations pour dégradation de 48,31 € et 26,70 € : la remise permettra de limiter le coût des relances
- 3 créances charges locatives 39,040 € + 280,63 € + 197,90 € (litige concernant des consommations anormalement importantes)

Remarque : si mobilier est dégradé par un élève sur les 2 occupant la chambre, qui paie ?

Remarque d'un représentant des enseignants par rapport à la caution de 250 € votée en juin (en l'absence des représentants des parents d'élèves) pour les internes.

La valeur du mobilier est estimée à 750 € par élève. L'an passé, il y a eu beaucoup de dégradation.

Cette année, mise en place de la caution et pas de dégradation.

Les cautions sont systématiquement encaissées (obligation légale)

Abstentions : 0 Contre : 0 pour : 17 => **Adopté** unanimité

15- Questions diverses

Question des représentants des enseignants

Peut-on envisager de sécuriser le parking à vélo (pour les professeurs et les élèves) dans l'enceinte de l'établissement ?

Déjà un vol de vélo cet année,

- proposition de M. le Proviseur de réunir une commission pour trouver la meilleure solution.

- proposition d'occulter la vision de l'extérieur de ce parc à vélo (beaucoup moins coûteux qu'une de 300 €)

Information : projet de la mairie d'aménagement d'une piste cyclable rue du Dauphiné

Des propositions doivent être faites avant le 30/11/17,

Question des représentants des parents d'élèves

1- Pouvons-nous faire un point sur les professeurs absents et leurs perspectives de remplacement ?

2 postes posent problème

- en l'absence d'un titulaire pour un service complet en sciences de l'ingénieur : une personne a été engagée juste avant les vacances. On étudie les modalités de remplacement d'une partie des heures non effectuées.

- en 2D12 les 2 h d'enseignement d'exploration SES (sciences économiques et sociales) ne sont toujours pas assurées et les autres professeurs de SES sont tous saturés en heures supplémentaires.

2- Suite à la décision de ne pas renouveler les contrats aidés, dans quelle mesure le personnel des lycées est-il impacté ?

L'an passé, 2 personnes qui avaient bénéficié de contrats aidés ont retrouvé du travail en cours de contrat et n'ont pas été remplacées. Ces personnes apportaient une aide administrative et bénéficiaient d'une formation en interne.

Pour cette année tous les contrats d'insertion ont été supprimés et il n'y en a plus aucun dans le lycée.

3- Les parents d'élèves pourraient-ils avoir un planning annuel reprenant : les différentes périodes de conseils de classe, les dates des réunions parents-professeurs, les dates des bacs blanc, la journée portes-ouvertes et les autres évènements du lycée ? Les connaître à l'avance faciliterait nos possibilités d'y participer.

Un planning papier est distribué.

4- Le site du lycée pourrait-il être mis à jour avec les coordonnées des parents d'élèves élus en octobre 2017 sous le modèle ci-dessous ? Un accord de principe est donné par Monsieur le Proviseur.

Bureau de la FCPE JOLIOT-CURIE

Présidente : Françoise Bestieu 06 63 60 41 13
Vice-président : Isabelle Cassius 06 46 13 05 76
Trésorière : Anissa Bouyad-Agha 06 60 73 86 10
Secrétaire : Adeline Marchika 06 68 51 40 98
Responsable FCPE du lycée professionnel : Monique Coignat 06 12 14 12 57
fcpejoliotcurie.sete@gmail.com

5- Ou en est la réalisation du projet d'achat de bancs et tables pour l'extérieur, votés en CA l'an passé ?
4 ont déjà été achetés et d'autres sont en commande.

6- Quels élèves de terminale peuvent passer les épreuves d'EPS facultatives du baccalauréat ?

- L'épreuve obligatoire d'EPS (éducation physique et sportives) se passe en contrôle continu. Les élèves peuvent demander à passer une autre épreuve en option pour laquelle le lycée n'assure aucune formation.
- L'épreuve facultative s'adresse aux sportifs de haut niveau et aux sportifs de haut niveau scolaire (UNSS au niveau national). Dans l'Académie de Montpellier la liste restreinte des 5 sports concernés comprend : le rugby, la natation de distance, le judo, le tennis et la danse. Les élèves auront une épreuve orale de présentation d'un dossier.

7- Quelle solution propose le lycée pour améliorer l'accessibilité des ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite : se déplaçant avec des béquilles ou en fauteuil roulant, élèves et parents d'élèves.

Face au nombre élevé d'élèves concernés, le lycée s'est retrouvé en manque de clés. Pour les parents de passage au lycée il faut savoir à qui s'adresser.

La solution est de racheter d'autres clés.

Sète, le 24-11-17

Adeline MARCHIKA

Secrétaire de séance

Jean-François PONS

Proviseur

